

# FORÊTS D'AVENIR D'ALSACE : soutenir l'adaptation des forêts alsaciennes au climat changeant

Après une 1<sup>ère</sup> phase test réservée aux forêts communales, le programme « Forêts d'Avenir d'Alsace », financé par la Collectivité européenne d'Alsace, a été étendu aux forêts privées pour la période 2024-2026. Ce dispositif concerne des peuplements forestiers présentant au moins 20 % du couvert ouverts par des phénomènes de dépérissement. Il soutient des projets d'enrichissement par plantation qui préservent les peuplements existants et leur potentiel d'adaptation naturelle, tout en introduisant des essences susceptibles d'être d'emblée plus résistantes aux sécheresses et canicules. Toutes les propriétés privées sont éligibles, avec des conditions variables selon la surface possédée :

	Propriété < 20 ha	Propriété > 20 ha
Plancher d'aide	1 000 €	2 000 €
Plafond d'aide	30 000 €	
Plafond total des dépenses éligibles à l'ha	5 500 €	
Nombre minimul de plants	125	500
Minimum de surface enrichie	1 ha	2 ha
Surface minimale des îlots d'enrichissement	0,15 ha	0,30 ha
Taux d'aide	80 % des coûts HT des travaux (fourniture et mise en place des plants et protections contre le gibier, maîtrise d'oeuvre)	

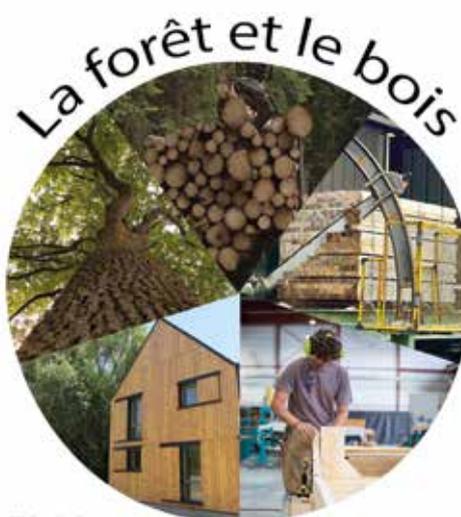
Au moins 2 essences différentes doivent être introduites, par placeau de 9, 12 ou 16 plants ou par plants isolés, pour une densité de plantation comprise entre 250 et 800 plants/ha. Pour plus de renseignements, les propriétaires alsaciens intéressés peuvent contacter leurs conseillers forestiers du CNPF ou de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Maren BAUMEISTER - Ingénieure CNPF GE

## Rendez-vous avec la Préfète de Région

Le CNPF délégation Grand Est et l'UFGE Fransylva ont eu l'honneur de recevoir Mme Josiane Chevallier, Préfète de la Région Grand Est chez M. Nicolas Bernhart propriétaire alsacien. Une occasion de pouvoir aborder les enjeux forestiers face au changement climatique sur la base d'exemples concrets présentés par le propriétaire et avec l'expertise des personnels du CNPF. Les problématiques comme les propositions de solutions ont enrichi les échanges. Vincent Ott et Anne Dunoyer ont apprécié l'intérêt porté par **Madame la Préfète qui était accompagnée d'Anne Bossy, directrice de la DRAAF Grand Est.**

## La Foire de Châlons-en-Champagne : la forêt s'y invite !



©Hubert Lapointe

## Assemblée Générale FRANSYLVA

Les 4 et 5 juin s'est tenue à Strasbourg, l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale Fransylva.

Une tournée forestière à Lembach, dans le Nord du Bas-Rhin, au Groupement Forestier de la Verrerie sur le thème « l'adaptation des sylvicultures face aux enjeux actuels de régénération en forêt du Grand Est » animée par Pierre Fauth, forestier du groupement, Maren Baumeister et Stéphane Asaël ingénieurs au CNPF, a été l'occasion de partages d'expériences toujours recherchés par les forestiers.

Une assemblée générale riche en débats et échanges avec :

- une présentation des enjeux européens sur l'année 2024-2025 par Jean-Pierre Pigioliol
- les Forêts Françaises et puits de carbone : réalités, enjeux et perspectives d'avenir par l'agence Carbone 4.

Fransylva se félicite d'avoir rassemblé des femmes et des hommes qui agissent pour la forêt de demain et remercie les participants de leur présence.



© Fransylva

Pour la 78<sup>ème</sup> édition de la Foire de Châlons, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la filière de la Forêt et du Bois du Grand Est tiendra un stand durant les 11 jours de la Foire. **Situé au Hall 4, vous pourrez y rencontrer les équipes de Fransylva** qui participent à l'animation quotidienne et **profiter de l'expertise des ingénieurs et techniciens du CNPF délégation Grand Est.** Chaque journée aura sa thématique avec des interventions spécifiques. **Le programme est disponible sur le site de Fransylva Grand Est.**